

A-LED-ELEC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 4 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 ALLEE DES ERABLES 01960 PERONNAS
805 062 171 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le trente et un décembre, à dix heures, L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du gérant, décide de transférer, à compter du 31 décembre 2023, le siège social de 25 Allée des Erables, PERONNAS (Ain), au 3 AVENUE DE LYON, 01000 BOURG EN BRESSE.

DEUXIÈME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

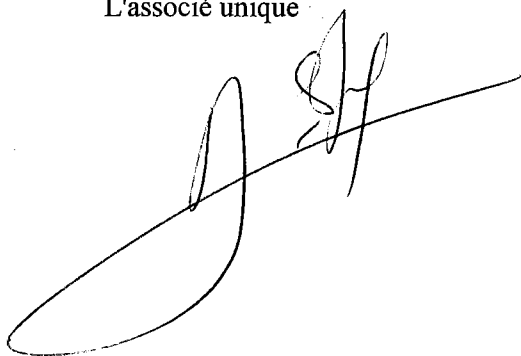
"Article 4 - Siège social"

Le siège social est fixé au : 3 AVENUE DE LYON, 01000 BOURG EN BRESSE.

Le reste de l'article sans changement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique, et consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of vertical strokes on the right, crossing the signature line.